



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 5 avril 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
54	62

Date de convocation

30 mars 2023

**Développement économique
– Renouvellement de
l'adhésion à Réseau
Entreprendre Drôme Ardèche
(REDA) 2023**

**N° de la délibération
2023-227**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 5 avril 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence du Président, Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Sylvain BOSC, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Amandine DEYGAS, M. Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Muriel FAURE, Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, MM. Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Danielle LECOMTE, MM. Fabrice LORIOT, Pierre MAISONNAT, Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Charles-Henri RIMBERT, Gérard ROBERTON, Frédéric SAUSSET, Mme Anne SCHMITT, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Mmes Michèle VICTORY, MM. Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : Mme Véronique BLAISE (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), M. Michel BRUNET (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), M. Patrick CETTIER (pouvoir à M. Pascal SEIGNOVERT), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), Mme Christèle DEFRANCE (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à M. Claude FOUREL), Mme Agnès OREVE (représentée par son suppléant M. Sylvain BOSC), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Alain SANDON (pouvoir à M. Bruno SENECLAUZE), M. Xavier AUBERT, M. Denis DEROUX, Mme Mélanie DONGEY, Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE, Mme Marie-Pierre MANLHIOT, Mme Christelle MARION, Mme Sandrine PEREIRA, M. Vincent ROBIN.

Réseau Entreprendre Drôme Ardèche (REDA) est une association qui accompagne les créations et/ou reprises de TPE/PME, en collectif et en individuel, sur 2 ans.

A la différence de l'ADIE et d'Initiative 2607, REDA demande une contrepartie de 5 créations d'emplois minimum à 3 ans. L'association propose des prêts d'honneur à taux 0, de 15 000 € à 50 000 € avec différé de remboursement de 18 mois (fonds de financement de l'association = 350 000 €).

REDA intervient en faveur d'entreprises de taille plus importante par rapport à celles accompagnées par l'ADIE et Initiative 2607 :

- 300 à 350 appels par an -> 50 dossiers retenus pour étude -> 10 à 12 lauréats par an.
- Tous secteurs sauf agriculture et professions libérales.
- Taux de pérennité de 85 % à 5 ans.

L'association Réseau Entreprendre Drôme Ardèche a été créée en décembre 1998 : 235 lauréats accompagnés depuis la création pour 1 850 emplois créés ou maintenus.

Il s'agit d'un collectif de chefs d'entreprises en activité bénévoles : 169 membres en 2020 en Drôme-Ardèche :

- Collectivités impliquées : Valence Romans Agglo, CC DRAGA, CCPDA, Montélimar Agglomération.
- Entreprises et chefs d'entreprises ARCHE Agglo : Cave de Tain, Fayol, Comptoir Rhodanien, Sodimas, TTEC, Valrhona, Christophe Camus.

Le Fond de financement est alimenté par les cotisations des membres.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant la délibération n°2021-639 du 16 décembre 2021 autorisant le versement d'une subvention de 1 525 € pour l'année 2022 ;

Considérant la sollicitation de REDA pour le renouvellement du partenariat avec ARCHE Agglo pour la 5^{ème} année consécutive ;

Considérant que l'action du REDA est complémentaire à celle d'INITIACTIVE 2607 et de l'ADIE et permet de mailler tous les types d'entrepreneurs sur le territoire d'ARCHE Agglo en matière de création reprise ;

Considérant les projets financés sur le territoire ARCHE Agglo depuis l'adhésion de la collectivité ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 23 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré à :

- 62 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE le renouvellement de l'adhésion au REDA pour un montant de 1 525 € pour 2023 ;
- AUTORISE le Président ou le Vice-président en charge du Développement économique à signer tout document afférent à la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 5 avril 2023.